Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives proposées pour le budget de la commune.

PROJET PARTENARIAT URBAIN (PUP) RUE DES CORMORANS : ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DES LOTISSEMENTS « LES JARDINS DE KERNAET » ET « LES TERRASSES DE L'IROISE »

Par délibération du 14 octobre 2013, le conseil municipal a attribué les marchés pour le PUP rue des Cormorans. Une erreur s'est glissée dans le résultat de la consultation des réseaux fluides (lot 2). Par conséquent, l'attribution des lots est la suivante :

LOT 1 : TERRASSEMENT, VOIRIE ET BORDURES, GROUPEMENT STPA BINARD, 188 521,27 € HT.

LOT 2 : RESEAUX FLUIDES, STPA, 212 095,20 € HT

LOT 3 : RESEAUX SOUPLES, BOUYGUES ENERGIE, 49 915,86 € HT

LOT 4 : AMENAGEMENT PAYSAGER, PAYSAGES D'IROISE, 83 000,00 € HT

Soit un total de 533 606,03 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les lots aux entreprises, d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces des marchés et d'annuler et remplacer la délibération prise le 14 octobre 2013.

CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) N°2 EN ZONE 1AUH RUE DES CORMORANS

Par délibération du 10 décembre 2012, la commune s'est engagée à réaliser les travaux et à en financer 10 % et les propriétaires à verser à la commune la fraction du coût des équipements publics prévus dans la convention (90 % restant). L'estimation des travaux permettait d'évaluer à : **Pour la tranche 1** :

Pour une surface cessible de 11 525 m2 : 427 320 € soit une participation de 37,078 € du m² cessible,

Pour la tranche 2 :

Pour une surface cessible de 10 039 m2 : 403 020 € soit une participation de 40,145 € du m² cessible,

En contrepartie de ces participations, les propriétaires fonciers seront exonérés de la taxe d'aménagement majorée (16,5%) ainsi que de la participation à l'assainissement collectif (1787 € pour l'année 2012)

Par délibération du 21 mars 2013, le conseil municipal a approuvé l'avenant à la convention du Projet Urbain Partenarial suite à la modification de phasage. L'article 3 est rédigé comme suit :

Les propriétaires s'engagent à verser à la commune la fraction du coût des équipements publics prévus à l'article 1, nécessaires aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier dans le périmètre défini à l'article 5 :

Pour la tranche 1 bis (anciennement tranche 1) :

Pour une surface cessible de 8 862 m² : 332 316 € TTC soit une participation de 37,499 € du m² cessible,

Pour la tranche 2 bis **(anciennement tranche 2)** :

Pour une surface cessible de 12 702 m² : 551 838 € TTC soit une participation de 43,445 € du m² cessible.

Il s'avère que le projet a évolué depuis le début le mois de mars 2013. L'appel d'offre a été conclu ; une augmentation de 19 683,29 € TTC (soit 3 %) est prévue suite à l'attribution des marchés et au nouveau taux de TVA. De plus, 3 logements conventionnés sont programmés dans la tranche 2 bis du lotissement « les jardins de Kernaët », pour une surface de 794 m².

Par conséquent, l'article 3 de la présente convention n° 2 est à modifier comme suit :

Pour la tranche 1 bis (anciennement tranche 1) :

Pour une surface cessible de 8 862 m2 : 359 017 € TTC soit une participation de 40,512 € du m² cessible,

Pour la tranche 2 bis **(anciennement tranche 2)** :

Pour une surface cessible de 12 702 m2 : 590 110 € TTC soit une participation de 46,458 € du m² cessible.

La convention du PUP n°2 annule et remplace les conventions du 10 décembre 2012 et 21 mars 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention du Projet Urbain Partenarial (PUP) n° 2 exposé, qui annule et remplace les versions précédentes, d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention n°2 de PUP.

ROND POINT DE TOUL AN IBIL : ACCORD DE PRINCIPE SUR LE PROJET

Le Maire explique à l'assemblée que le conseil général envisage la réalisation d'un giratoire à Toul An Ibil, situé sur la toute départementale n° 789, sur le territoire de la commune. Ce carrefour, situé hors agglomération, est composé de 4 branches : 1 communale, 1 communautaire et 2 départementales.

La participation s'élèvera à 25 % du coût total HT de l'opération pour la commune de Plougonvelin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe sur l'opération et sur la participation à hauteur de 25 % du coût total HT de l'opération.

MAISON DE L'ENFANCE : SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la réorganisation du service de la Maison de l'Enfance, il convient de supprimer le poste à temps non complet à 30 heures annualisées; de créer, pour les besoins du service, un poste à temps complet à raison de 35 heures annualisées et d'approuver le tableau des effectifs ainsi modifié et joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil

municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création et la suppression de poste suivant, la création du poste de Directeur de la Maison de l'Enfance, à temps complet à compter du 16 décembre 2013, ainsi que la suppression du poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30/35ème) précédemment occupé par l'agent et la modification du tableau des effectifs joint en annexe.

CANTINE :

CONTRAT D'AVENIR AIDE CUISINIER

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide le recrutement d'un emploi d'avenir à temps non complet, à raison de 32 heures annualisées, pour intégrer le service cantine et acquérir des qualifications et exercer les missions d'aide cuisinier.

Ce contrat à durée déterminée sera conclu pour une période de 12 mois minimum, (36 mois maximum renouvellements inclus).

SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTES

Compte tenu de la démission d'un agent, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions, décide d'adopter la création et la suppression de postes suivants :

la création du poste d'adjoint technique de 2ème classe, à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires, au service cantine, à compter du 1er janvier 2014,

suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (7/35ème) précédemment occupé par l'agent démissionnaire

la modification du tableau des effectifs joint en annexe

MODALITE DE TRANSFERT DE L'ACTIF ET LE PASSIF DANS LE CADRE DE LA DISSOLUTION DU SIE DE SAINT-RENAN

Monsieur Le Président rappelle que le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit dans le cadre de son objectif 3, le « regroupement du pouvoir concédant et de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification », l'enjeu étant d'organiser le service public d'électricité conformément à la loi du 7 décembre 2006 sur le secteur de l'énergie (article 33). Dans ce cadre, Monsieur le Préfet du Finistère prononcera la dissolution effective du SIE (syndicat d'électrification rurale de Saint-Renan) dès lors que les conditions seront réunies et notamment la répartition de l'actif et du passif.

Lors du comité en date du 29 octobre 2013, le SIE a voté le transfert de l'actif et du passif au SDEF tel que précisé dans la délibération transmise à la commune. La présente délibération doit matérialiser la décision de la commune quant aux modalités de liquidation du SIE qui lui sont proposées et qui ont été votées lors du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le principe du transfert de l'actif et du passif au SDEF.

FOND DE CONCOURS POUR LA MISE EN PLACE DE PLATES FORMES POUR 3 CONTENEURS ENTERRES

Le Maire indique que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « **Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »**

Il précise que le versement de fonds de concours est autorisé si trois conditions sont réunies :

Le fond de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement,

Le montant total des fonds de concours ne peut céder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

Le fond de concours doit avoir lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Suite à la mise en place du nouveau cycle de ramassage des ordures ménagères, en accord avec les agents de la CCPI, la commune souhaite la mise en place d'urgence de trois plate formes afin de pallier le non-ramassage des ordures ménagères pendant la période des fêtes de fin d'année. La mise en place de plates formes pour les conteneurs enterrés se situe sur les trois sites suivants :

pour l'aire de camping-car à Bertheaume pour un montant de 8575,51 € HT

le parking de l'Espace Kéraudy pour un montant de 9 776,90 € HT

ainsi que le parking au Trez-Hir pour un montant de 8 010 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter un fond de concours auprès de la communauté de commune du Pays d'Iroise, à hauteur de 50 % du montant prévisionnel soit 13 180, 70 € HT) et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fond de concours.

MISE EN PLACE DU SERVICE D'ASSITANCE MUTUALISEE

Lors des séances de 24 juillet et 25 septembre 2013, le bureau et le conseil communautaire ont adopté le principe de création d'un service d'assistance mutualisé entre les communes et la communauté de communes du Pays d'Iroise.

Issu des réflexions engagées dans le cadre de la démarche de projet de territoire, ce projet vise à instaurer entre la communauté et les communes membres des relations partenariales pour faciliter la réalisation de leurs projets. A partir du 1er janvier 2014, ce nouveau service assistera la commune dans les différents domaines :

Passation des marchés publics gestion, travaux d'entretien et d'aménagement de voirie et conseil en aménagement et habitat

Cette mise en place coïncide avec l'arrêt de l'ATESAT au 31 décembre 2013, mission assurée jusqu'à présent par l'État au travers de la DDTM de

Saint-Renan.
Par délibération en date du 6 novembre 2013, le bureau communautaire a approuvé le contenu des missions relevant de l'ingénierie territoriale communautaire au service des communes ainsi que la convention type et les modalités financières de ce partenariat territorial fort. Cette solidarité territoriale se traduit par une prise en charge communautaire des deux tiers de coût global de ce service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention ainsi que le tableau des participations financières arrêtées par le bureau et autorise le maire à signer tous les documents inhérents à la mise en place du service d'assistance mutualisée.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil municipal a délégué au maire l'exercice du droit de préemption pour l'aliénation de bien d'un montant maximum de 200 000 € par délibérations des 10 juin 2008, 9 septembre 2008 et 10 mai 2009.

La commune est saisie des déclarations d'intention d'aliéner pour les terrains suivants :

PARCELLES D 1049 et D 1053, 1 147 **m²,** 23 rue de Poulizan, 309050€: Sans observation.

PARCELLES AE 238 et AE 241, 1 557 **m²,** 18 rue de kerzavid, 430000€ : Sans observation

La commission d'urbanisme a étudié ces déclarations d'intention d'aliéner le 8 novembre 2013 et a émis l'avis de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Expression de la minorité

Finances communales : Un avenir inquiétant

L'endettement cumulé de la Commune, au cours du mandat actuel, loin d'avoir diminué, a au contraire considérablement augmenté, passant de **9.617.165 €** au 1er janvier 2008 à **11.197.137 €uro** au 1er janvier 2013…, soit une hausse de plus de 14% !

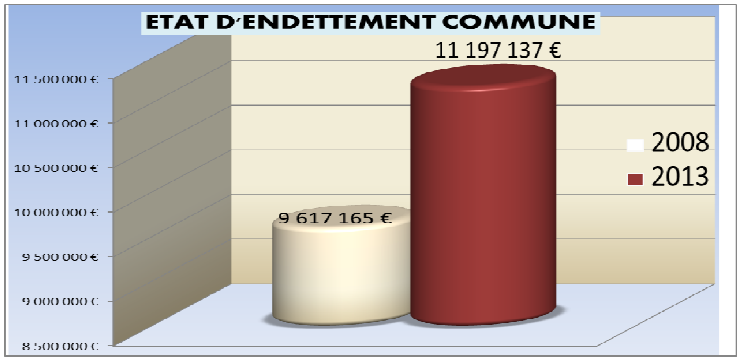

De même, les dépenses de fonctionnement loin d'avoir été maîtrisées, ont structurellement augmenté, atteignant en 2013, la somme prévisionnelle de **3.031.964 €uro**…, alors même qu'en début de mandat, l'objectif du maire pour cette année 2013 était au contraire de limiter le montant de ces dépenses à **2.424.000 €uro**.

Cette hausse tient au fait que les charges de personnel sont notamment passées de **749.807 €uro** en 2007 à **1.031.000 €uro** en 2013…, soit une augmentation à l'échelle d'une année de **27%** !!!

Par ailleurs, les déficits du Centre de Loisirs Aquatiques et du Centre Culturel KERAUDY, en constante aggravation depuis 2010, impacteront de manière très significative les finances communales dès **le 1er janvier 2014**, car en l'état la Commune devrait verser des subventions d'équilibre à concurrence de plus de **894.000 €uro.**

A l'échelle d'un mandat, le montant des subventions pour combler ces déficits atteindrait ainsi le chiffre astronomique de **5,364 Millions d'€uro** !!!

Les animaux domestiques :

Chiens en divagation : les chiens doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils se trouvent sur la voie publique.
La présence des **chiens sur les plages**, ainsi que des chevaux est interdite (article 95-2 du règlement sanitaire départemental).

Rappel :feux de jardin

Les feux de jardins sont interdits **toute l'année**, à
une distance inférieure à 200 mètres de toute construction.
(arrêté municipal du 18 mai 2011).

Rendez vous avec la municipalité

Israël BACOR
Maire **: bacor@plougonvelin.fr**

Les adjoints au maire :

- Raymond QUERE
1er adjoint
Adjoint à la Communication
le mardi de 10H à 12H
et le samedi de 10H à 12H

- Sylvie LANNUZEL
Adjointe à l'Urbanisme
et révision du PLU
le samedi de 10H à 12H

- Jean-François LE DEUN
Adjoint aux Travaux, réseaux
et patrimoine
le mardi de 10H à 12H
et le samedi de 10H à 12H

- Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux Affaires sociales,
aux Aînés et à l'enfance
le mardi de 10H à 12H

- Pascale GROUX
Adjointe à la Culture
et aux Animations culturelles
le samedi de 10H à 12H

- Alain CARIOU
Adjoint aux Ecoles, à la cantine - Jeunesse
et Conseil Municipal Jeunes
le lundi de 15H à 18H

- Annick DESHORS
Adjointe aux Finances
et au Tourisme
le mardi et le jeudi de 10H00 à 12H00

Les conseillers délégués :

- Yolande ROCHER : Les sports et les
associations sportives, le comité de l'Anse,
- Martine STEPHAN : Développement
durable, Environnement, Agriculture, développement du covoiturage
- Georges PELLEN : Développement économique et artisanat, zone artisanale,
commission Treziroise
- Jean Claude AMIL : Sécurité ERP, liens
avec les autorités militaires et associations du souvenir

Nos services

Tél : **02.98.48.30.21**
Site Internet : www.plougonvelin.fr

- Isabelle TISON
Directrice générale des services :
dgs@plougonvelin.fr

- Mairie :
mairie@plougonvelin.fr

- Service état-civil :
accueil@plougonvelin.fr

- Service urbanisme :
urbanisme@plougonvelin.fr

Service social :
social@plougonvelin.fr

- Service ressources humaines et élections :
rh-elections@plougonvelin.fr

- Service comptabilité :
comptabilite@plougonvelin.fr

- Police municipale :
police@plougonvelin.fr

- Office de tourisme :
tourisme@plougonvelin.fr

- Maison de l'enfance :
maison.enfance@plougonvelin.fr

- Cantine :
cantine@plougonvelin.fr

- Espace Kéraudy :
accueil@espacekeraudy.com

- Treziroise :
treziroise@plougonvelin.fr

- Bulletin municipal :
bulletin@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Mardi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Mercredi
de 08H30 à 11H45
FERME l'après-midi

Jeudi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Vendredi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H00

Samedi
de 09H00 à 11H45
FERME l'après-midi
Nous vous rappelons que le ***samedi*** *la*

Bulletin municipal

Les articles devront être déposés avant le 15 du mois précédent la parution à l'adresse suivante :

bulletin@plougonvelin.fr

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance.
Le fond et la forme des articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
www.plougonvelin.fr

Etat–civil

Naissances :

Victoire DUGRAGNE, domiciliée 15 rue de la Paix
Victoria LE THIEC, domiciliée 17 rue du Cleguer

Joséphine CARRERE, domiciliée Kerambellec
Auguste DéTANTE, domicilié 101 ruSaint Yves

Décès :

Patrice JACOB, 63 ans, domicilié rue du Lannou
Denise ARNAL, 82 ans ,domiciliée 53 boulevard de la Corniche
Serge CARADEC, 51 ans, domicilié 7 rue du Toulinguet

Autorisation d'occupation des sols

Correctif
DP n° 2013-143 BEUZEN Yvon
52 rue des Lesminily :
Isolation pignon nord

PERMIS DE CONSTRUIRE
PC n° 2008—16 -2 : THUILLEZ Norbert
Rue de Bertheaume : création de 2 puits de lumière sur le toit végétalisé

PC n° 2013—24 : PEINADO Richard
Allée des Mésanges : Maison individuelle

DECLATIONS PREALABLES

DP n° 2013—146 : TANGUY Christine, rue Saint Yves : Division de terrain

DP n° 2013—147 : BLAISE Thierry
3 rue de Lesminiliy : Extension

DP n° 2013—148 : MOAL Guy
18 rue H. de Portzmoguer : Clôture

DP n° 2013—149 : GUYOMARD Gilles
53 rue du Lannou : Clôture

DP n° 2013—150 : BRESSAN Christian
19 impasse du Mezou : Ravalement

DP n° 2013—151 : DHEILLY Martine
Impasse des Bouvreuils : Clôture

DP n° 2013—152 : DEPINCE Jean Louis
19 rue du Perzel : Modification d'aspect extérieur, isolation et pose de clins sur une partie de la façade

DP n° 2013—153 : RENAULT Carole
9 rue Saint Mathieu : Ravalement

DP n° 2013—155 : BELLEC Jacqueline
3 bis allée des Mésanges : Installation d'un portail

DP n° 2013—154 : LE DREFF Olivier
131 rue Saint Yves : Changement de fenêtres

DP n° 2013—157 : MAYART Pascal
17 streat Milin Avel : Clôture

Conseil en architecture

La commune met à la disposition des plougonvelinois un architecte conseil.

Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos intentions avant de déposer votre projet définitif.
La **prochaine permanence** aura lieu **le 17 janvier 2014, de 14h00 à 16h30,** sur rendez-vous, à la mairie de Plougonvelin.

CADASTRE

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans, connectez-vous sur : **www.cadastre.gouv.fr**

Service d'aide à l'écriture.

Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale, un service d'aide à l'écriture (aide pour remplir les papiers administratifs, relecture ou correction des courriers) est mis en place depuis le 01 Mai 2012.

Ce service est totalement gratuit, sous le couvert de la confidentialité.

Madame PICHARD vous propose ses services dans notre commune.
Elle assurera une permanence le mardi matin sur rendez-vous à la mairie de Plougonvelin.

Si ce service vous intéresse, merci de contacter, Madame Françoise LE RU, service social de la mairie au 02.98.48.30.21.

ESPACE AQUATIQUE en eau de mer, de FITNESS & de BIEN ETRE

SPORT, FITNESS, LOISIR, DETENTE…La Treziroise satisfait toutes vos envies !

Contact 02 98 38 06 11 ou treziroise@plougonvelin.fr
ØRetrouvez toute l'actualité de la Treziroise
sur facebook : http://fr-fr.facebook.com/pages/Espace-Aquatique-Treziroise/188408567867304

Révision des tarifs
Par délibération du conseil municipal du 2 décembre 2013, les tarifs de l'entrée unitaire augmente de **0.10€ à partir du lundi 6 janvier**. Cette augmentation tarifaire se répercute proportionnellement sur les cartes de 10 entrées et les cartes horaires.

Les tarifs des activités -aquagym, aquacycle, cours de natation & Fitness - demeurent inchangés.

HORAIRES d'OUVERTURE au PUBLIC. Baignade libre.

	Période scolaire		Vacances scolaires (zone A)	
Lundi		14h-19h	10h-12h30	14h30-19h
Mardi	12-13h45	16h30– 21h	11h - 21h	
Mercredi		15h-19h	10h-12h30	14h30-19h
Jeudi	12h-13h45	16h-19h	11h - 19h	
Vendredi	12h-13h45	16h30-21h	10h12h30	14h30-21h
Samedi		15h-18h		14h-18h
Dimanche	9h-13h	15h-18h	9h-13h	15h-18h

Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture. Fermeture de la caisse 30 minutes avant la fermeture

Espace AQUATIQUE en eau de mer, de FITNESS & de Bien-Etre.

ESPACE KERAUDY CULTURE ET CONGRÈS ■ PLOUGONVELIN

du 6 au 31 janvier

Une carte 10 entrées "baignade" achetée à Treziroise

1 ENTRÉE OFFERTE

A L'ESPACE KERAUDY*

Enfant: un spectacle au choix* la Semaine de la Marionnette du 26 février au 5 mars.

Adulte : au choix*
-Le 21 février : TITI ROBIN TRIO
-Le 21 mars : LO'JO

***Réservation obligatoire**

Espace Aquatique & de Fitness Treziroise
02 98 38 06 11
treziroise@plougonvelin.fr

Espace Culturel Keraudy
02 98 38 00 38
accueil@espacekeraudy.com

ESPACE FITNESS en ACCES ILLIMITE * du 3 février au 1er mars

Pour retrouver la forme et prendre soin de votre corps, profitez d'une offre exceptionnelle !

Formule PARRAINAGE
Titulaire d'un abonnement à Treziroise, vous parrainez un(e) ami(e),
Pour vous et votre filleul(e)
16 euros

Formule SINGLE
Vous profitez en solo de cette offre exclusive
24 euros

SWISS BALL
STRETCHING
BODY SCULPT
KANGA STYLE

* Dans la limite des places disponibles
-Inscription obligatoire dès le 20 janvier
-Planning sur www.plougonvelin.fr

Espace Aquatique & Fitness Treziroise.
02.98.38.06.11 treziroise@plougonvelin.fr www.plougonvelin.fr

Contact :
Espace Keraudy
- Rue du Stade -
29217 Plougonvelin

ESPACE KÉRAUDY
CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS

Contact :
02 98 38 00 38
accueil@espacekeraudy.com

Agenda....

BRATSCH

Vendredi 17 janvier à 20h30

Tarifs : 25 € normal / 23 € réduit / 18 € abonné / 10 € - de 12 ans

Placement numéroté

Bratsch a grandement participé à la renaissance et à la popularité actuelle de la musique tzigane. Issus du swing tzigane tendance jazz, Bratsch se joue des frontières géographiques autant que musicales. Ils redonnent à la musique tzigane une apparence moderne en brassant influences arméniennes, yiddish, bulgares, roumaines, russes et yougoslaves. Une anthologie du groupe en 3 CDs et 1 DVD dont la sortie est prévue en octobre 2013 retracera l'aventure musicale de Bratsch sur les 30 dernières années.

« Le joyeux quintet aura attendu trente ans pour tremper sa tambouille tzigane dans l'univers urbain qui l'a vu naître... On voyage dans les bistrots, les gares et les faubourgs de Paris, mais aussi de Londres, de New York, dans un jet-lag halluciné... Inspirés, ils nous enchantent encore. » Télérama

Guitare, chant : **Dan Gharibian**
Violon, chant : **Bruno Girard**
Contrebasse : **Théo Girard**
Clarinette, chant : **Nano Peylet**
Accordéon, chant : **François Castiello**

LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS
Cie L'Imaginaire Théâtre

Vendrei 31 janvier à 19H30

Tarifs : 15 € normal / 13 € réduit / 10 € abonné / 6 € - de 12 ans

Après 20 000 lieues sous les mers, l'Imaginaire Théâtre aborde à nouveau un grand mythe de la littérature d'anticipation et adapte à la scène, avec une machinerie spectaculaire, cette oeuvre d'H.-G. Wells considérée comme fondatrice de la Science-Fiction.
Le spectateur fait un plongeon dans le futur à bord de la première machine à explorer le Temps, en l'an 802701, époque où l'intelligence, la culture et la civilisation ont été détruites. Deux espèces ennemies peuplent alors le monde : les Éloïs et les Morlocks. Après la disparition de sa machine, l'Explorateur du Temps reste prisonnier
dans ce monde hostile qu'il cherche

Contact :
Espace Keraudy
- Rue du Stade -
29217 Plougonvelin

ESPACE KERAUDY
CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS

Contact :
02 98 38 00 38
accueil@espacekeraudy.com

....Agenda

à comprendre afin d'en sortir. Une mécanique dramatique se met alors en place et entraîne le protagoniste dans une aventure hors norme, haletante...

« Une aventure à la magie de décors mouvants, traversés de rayons effervescents » Le Monde.fr

GEORGES CHELON

Vendredi 7 février à 20H30

Tarifs : 25 € normal / 23 € réduit / 18 € abonné / 10 € - de 12 ans

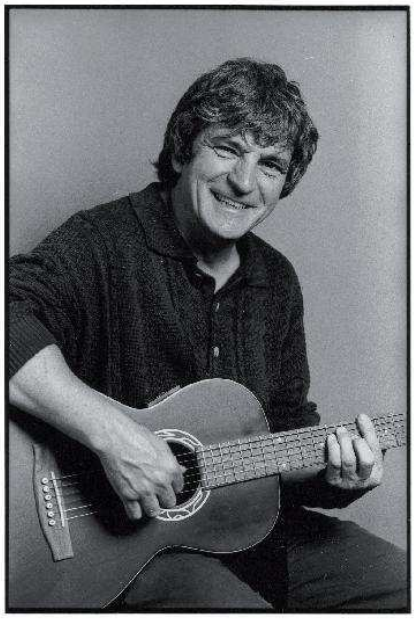

Georges Chelon apparaît dans le paysage de la chanson française en 1965, en pleine vague yéyé, avec des chansons à texte.
Auteur de Père prodigue, Sampa, Morte saison, il reçoit le Prix de l'Académie Charles-Cros du disque français en 1966.

Ne nous y trompons pas, si la voix chaude nous touche, elle n'est pas seule en cause chez ce poète troubadour. Parolier ciseleur Georges Chelon ne cesse de dire la vie, l'amour, la mort : le quotidien, en somme Avec lucidité, force, mais également humour ou gravité, l'artiste « chronique » son temps inlassablement.
Il met en mots ce qui nous anime et nous habite, et c'est cela qui nous le rend proche, car l'homme, s'il se montre observateur de la vie sait en donner tous les détours.
Ce peintre des sentiments nous offre une palette d'inspiration colorée qui peut tout traduire.
Un spectacle plein de chaleur, d'humour et d'espoir.

Exposition....

«Les mondes incertains» de Luc Sarlet

Exposition visible du 15 janvier au 21 février

Vu à travers l'oeil un peu myope du sténopé, le monde devient f(l) ou: les personnages en transit dans l'image disparaissent, les droites se courbent, les perspectives prennent des libertés avec la géométrie, les nuages et les arbres se mettent à danser...
L'auteur vous convie à un voyage dans «ses mondes incertains».

A suivre en 2014....

Mercredi 12 Février à 14:00
PIERRETTE

Vendredi 21 Février à 20:30
TITI ROBIN TRIO

Du 26 Février au 05 Mars
LA SEMAINE DE LA MARIONNETTE

Vendredi 21 Mars à 20:30
LO'JO

Vendredi 28 Mars à 20:30
WEST CONNEMARA STORY

Vendredi 11 Avril à 20:30
.COM1(S)

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une très bonne année 2014 et vous invite à venir découvrir tous les documents qui sont à votre disposition en médiathèque et à venir profiter de cet espace qui est le vôtre.

Accueil du public –
Entrée libre
aux horaires suivants :

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 18 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 30

Visitez notre site internet :
www.plougonvelin.fr
Pour les contacts :
mediatheque@espacekeraudy.com
Tél : 02 98 38 03 83

Animations -

- Les « Bébés lecteurs » : contact et découverte du livre, éveil à la lecture, aux histoires et aux comptines… **animation autour du livre** à destination de tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Le mardi 14 et le mardi 28 janvier de 9h30 à 10h30
- Accueil en médiathèque de **Sydney Bernard le mercredi 29 janvier à 18h.**

Sydney Bernard est adaptateur, metteur en scène et acteur pour le spectacle « **La machine à explorer le temps** » qui sera sur la scène de l'Espace Keraudy le 31 janvier.
Investi depuis plusieurs années dans l'univers de la « **Science fiction** » - notamment pour le spectacle « 20 000 lieues sous les mers » - cette personnalité met son enthousiasme au service de l'imaginaire.
En s'appuyant sur des documents, des livres, des films et des maquettes pour parler du genre, il propose une présentation des principales œuvres de science fiction dans la littérature (Jules Verne, Stevenson, H.G. Wells…), un regard sur l'histoire de la science fiction et ses précurseurs : de Léonard de Vinci à Darwin… et un échange avec les lecteurs.
« La science fiction, ce n'est pas seulement une manière d'imaginer le futur, mais aussi celle de comprendre le présent ».

SERVICES DE L'OT :
Billetteries
-pour les îles
-Océanopolis
-La récré des 3 curés
- Billetterie des cars de l'Elorn! achetez vos tickets du réseau de transport en commun Penn ar Bed à l'Office de tourisme Ticket unité 2€, carnet de 10 tickets 15€

Location de vélos sur Plougonvelin, et réservation de vélos à Ouessant. Accès internet à l'Office de Tourisme, tarifs 1€ le quart d'heure/ 0.20€ la page imprimée

REJOIGNEZ L'OFFICE DE TOURISME SUR FACEBOOK!!

CARTE PRIVILEGE Cette carte est accessible aux résidents de la commune de Plougonvelin, elle est nominative, et valable 2 ans. Elle permet de bénéficier de tarifs à l'espace aquatique Treziroise et sur certains spectacles à l'espace Keraudy. Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec une photo d'identité par personne, carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile. (Coût 3€).

PHARE DE LA POINTE SAINT-MATHIEU ET LE MUSEE DE L'ABBAYE:
Ouverture pendant les vacances scolaires de Noël des zones A et C : 6j/7 de 14h à 17h30, fermé le mardi et le 1er janvier.

CENOTAPHE : Le Cénotaphe est ouvert en même temps que le phare et le musée ainsi que les week-ends et jours fériés de 12h à 18h30.

DECOUVRIR PLOUGONVELIN A PIED ET A VELO :
Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pied, à vélo ou à VTT. 8 circuits de randonnées sont disponibles à l'office. 0.20€/fiche.

L'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2014

LES MOUTIQUES
ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLES DE PLOUGONVELIN
ORGANISE SA
BOURSE A LA PUERICULTURE

DIMANCHE 02 FEVRIER 2013
Salle Omnisports de PLOUGONVELIN
de 09h00 à 13h00

VENEZ NOMBREUX EXPOSER OU CHINER !!!

POUR LES EXPOSANTS :
Mise à disposition de table (3 € le mètre linéaire, 1,50 € emplacement objets encombrants)
Pour tous renseignements ou réservations
Contacter le : 06.26.31.16.76, le 06.25.19.61.58 ou 06.79.69.69.75
POUR LES VISITEURS :
Entrée 1,50 € gratuit moins de 12 ans

LES ALLUMÉS de la grande toile

VOTRE CINEMA EN JANVIER
TOUTE L'EQUIPE DE VOTRE CINEMA VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNEE 2014 !

LES JEUDIS DU DOC

Jeudi 16 janvier à 20 h 30
A Athènes, le modeste appartement d'Amir, un immigré iranien, est devenu un lieu de transit pour des migrants qui, comme lui, ont fait le choix de quitter leur pays. Mais la Grèce n'est qu'une escale, tous espèrent rejoindre d'autres pays occidentaux. Ils se retrouvent donc coincés là, chez Amir, dans l'attente de papiers, de contacts et du passeur à qui ils confieront peut-être leur destin...

Toute l'actualité de votre cinéma : http://www.cinema-plougonvelin.fr

site : www.phase-iroise.fr/

1944 – 2014 IL Y A 70 ANS

Il y a 70 ans que le fracas des armes s'est tu sur cette pointe de Bretagne. Le 9 septembre 1944, après d'âpres combats, les forces d'occupation déposent les armes. Plougonvelin est libéré.
Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. C'est la mobilisation et ses conséquences sur la vie d'une commune rurale. Après une « drôle de guerre », les évènements s'enchaînent.
De la fin juin 1940 à ce jour de septembre 1944, notre commune subit l'épreuve de l'occupation. Une commune, comme tant d'autres en France, soumise au joug de l'occupant, dont les habitants connaissent les interdictions, les obligations et les restrictions, la peur et les bombardements. Une période où il ne fait pas bon vivre, une période où la liberté n'est pas acquise mais à conquérir, une période pendant laquelle des femmes et des hommes vont résister, certes une résistance inorganisée, au départ, mais qui au fil du temps va se structurer et devenir une aide précieuse pour les Alliés.
Et puis, au détour de nos promenades, sur le sentier côtier ou dans la campagne, surgissent ces batteries et ces blockhaus, comme autant de fantômes de béton, témoins muets de notre histoire. De Vauban à l'organisation Todt, cette côte a toujours « bénéficié » d'une attention toute particulière de la part des ingénieurs militaires. Rivages sans cesse remaniés selon que la menace se faisait de plus en plus présente.
Le 25 août 1944, l'assaut définitif sur Brest est décidé … Plougonvelin, inclus dans la forteresse de Brest, se retrouve en première ligne. Pendant plusieurs jours les combats sont violents et meurtriers.
Le bilan de ces cinq années de guerre, tant humain qu'économique, est important pour notre commune.
Voilà, en résumé, les thèmes principaux que l'association PHASE. propose de développer lors d'une exposition à paraître dans le cadre des cérémonies commémoratives du 70ème anniversaire de la libération.
« la vie serait impossible si l'on se souvenait, le tout est de choisir ce que l'on doit oublier » (Maurice Martin du Gard).

H.N. LELIAS, pour PHASE

L'association PHASE poursuit ses travaux de mémoire auprès des témoins de ces jours difficiles, n'hésitez pas à la contacter (02 98 38 04 91, remy.le.martre@orange.fr), si vous souhaitez vous aussi témoigner, si vous avez des documents de l'époque (photos, imprimés, cartes diverses, etc.) qui pourraient illustrer notre exposition estivale et le cas échéant, un ouvrage. En effet, les témoignages que nous avons déjà reçus sont tellement riches en histoires, anecdotes, émotions … déjà un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu nous apporter leur contribution.
A tous nos lecteurs et amis de PHASE nos voeux les plus sincères pour 2014.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Section de Plougonvelin

A nos adhérents, à nos sympathisants et amis,

Le Conseil d'Administration de la Section de Plougonvelin de l'UNC vous convie à :

L'Assemblée Générale 2014

Le samedi 25 janvier 2014 à 09h45 Salle de l'Hippocampe sur la plage du Trez- Hir

09h45: Réception des cotisations pour l'année 2014—10h30 Assemblée Générale—11h30 Pot de l'amitié.

Nous invitons nos collègues ayant participé à des opérations extérieures et aux jeunes " Soldats de France " à nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et amicale. Ensemble nous veillerons à la conservation du souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays et à la transmission de la mémoire vers les jeunes générations.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et en vous présentant ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année le Conseil d'Administration espère vous retrouver nombreux à cette réunion.

Association Culturelle « Marc'h Mor » PLOUGONVELE N

Korn ar vrezhonegerien

Muioc'h a dud a vez beuzet er gwer eget er ster.
Il y a plus de gens à se noyer dans les verres que dans les rivières.

Nep a zo re vignon d'ar gwin mad,
a zo enebour da vab he dad !
Quiconque aime trop le bon vin,
est l'ennemi du fils de son père !

N'eo ket diouz an oad, e vez troc'het koad.
Mervel a reer da n'eus forz pe oad.
Ce n'est pas d'après l'âge,
que l'on coupe le bois.
On meurt à n'importe quel âge.

Brasa diegi en-deus an den,
cheñch e roched pa vez yen.
La plus grande flegme qu'à l'homme,
c'est de changer sa chemise lorsqu'il fait froid.

An dimezioù a ziabell,
a halv eun tiig, evit eur c'hastell
Les mariages faits loin de chez soi,
font prendre une petite maison pour un château.

Bloavez mat d'an holl.

Contact :
Alexis Hascoet 02 98 48 37 18
René Le Moign 06 71 96 01 96
Rene.lemoign@orange .*fr*

CLUB DES MIMOSAS

Vous présente ses meilleurs vœux, de joie, bonheur et santé pour la nouvelle année.

- Le club des « Mimosas » a pris place dans ses nouveaux locaux de la maison « Mézou Vilin » Place du Général De Gaulle.

Tous les jeudis après midi de 13H30 jusqu'à 17H30 ; si vous êtes nouveaux demeurant sur Plougonvelin n'hésitez pas à pousser notre porte afin de découvrir nos activités et peut être nous apporter quelques suggestions .

L'esprit du club est avant tout :
- Accueil, écoute, convivialité, le tout dans un élan de dynamisme.

Prochainement, nous envisageons des activités nouvelles : (groupe de chanteurs, marche...)

- Réouverture le jeudi 9 janvier 2014.

- L'assemblée Générale aura lieu le 30 janvier à partir de 15H.

Contact :
Marie Claire THORIBE :
Tél: 02 98 48 34 41

Pour 2014, l'AGP vous adresse ses meilleurs vœux.

En vous souhaitant une très belle année sportive, elle vous invite à venir pratiquer des activités diversifiées, conviviales, pour le bien-être et le plaisir d'être ensemble. Elle est ouverte à tous, adultes et adolescents (à partir de 15 ans), 370 adhérents sont inscrits à ce jour.

Des activités régulières et variées sont dispensées chaque jour de la semaine à l'espace Kéraudy et à Roz Avel (Yoga, Pilates, tai chi, chi qong, gym du dos, gym d'entretien, gym tonic, Fitness, Zumba), à Tréziroise (aquagym), des randonnées les lundi et jeudi et la marche aquatique sur la plage du Trez Hir les jeudis et samedis.

Outre ces activités, l'AGP organise plusieurs évènements sur la commune.

- le traditionnel Bain du Nouvel An sur la plage du Trez Hir, 19è édition dont le succès est constant.
- la Balade de Printemps (en partenariat avec les associations PHASE et l'ACP) qui se déroulera le dimanche 06 avril.
- la sortie annuelle de la section randonnée-marche, organisée en mai et qui est ouverte à tous.
- des marches à la journée le deuxième lundi du mois, dès le mois de mai.
- une participation des bénévoles à l'organisation de la ''LITTORALE Saint-Mathieu-Bertheaume'', le 22 juin 2014.

Dès ce début d'année 2014
Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir d'entretenir votre forme en toute convivialité.
Renseignez-vous !

Contact :
site www.plougonvelin.agp.free.fr
e-mail : plougonvelin.agp@free.fr

Lisette Cocaign
Présidente de l'AGP

La Marche Aquatique, un réel engouement !

Pour répondre à la demande exprimée en début de saison, l'AGP a mis en place deux ateliers

- le jeudi de 16h30 à 17h30
- **le samedi de 10h30 à 11h30**

Cette discipline s'inscrit dans les pratiques de randonnées pédestres aquatiques, en vogue.
Equipé(e) d'une combinaison, vous marchez dans l'eau à hauteur de taille, avec ou sans pagaie, pendant environ une heure, c'est tout simple et convivial.
Maîtriser sa technique de marche est important pour conjuguer efficacité et plaisir. Le bon geste consiste à faire de bonnes enjambées, droit devant soi, le corps légèrement en avant. Alors, vous fendez l'eau avec aisance et naturel. La foulée se fait selon les capacités de chacun, bien sûr.
L'objectif ? s'évader, se dépenser, et surtout se faire plaisir.

Le Conseil d'Administration et les Animateurs ont le plaisir d'inviter les adhérents à partager LA GALETTE DES ROIS le SAMEDI 18 janvier à 20 h à l'espace Kéraudy à Plougonvelin.
Pensez à vous inscrire avant le 11 janvier.

La LITTORALE vous adresse ses meilleurs vœux 2014

et vous présente sa première manifestation de l'année.

Chœur d'Hommes de Bretagne, Mouezh Paotred Breizh en concert à Kéraudy, le 09 février.

Mouezh Paotred Breizh est aujourd'hui reconnu comme l'un des meilleurs ensembles vocal d'expression bretonne.

Il puise essentiellement son répertoire dans le chant traditionnel de Bretagne et du Pays de Galles, mais aussi de chants rapportés de ses rencontres avec d'autres choeurs d'hommes et de créations. Il allie tradition et modernité en s'ouvrant aux jeunes compositeurs.

Ce choeur revient à Plougonvelin, avec une nouvelle création ''Le chant bleu de la Lumière'' qu'il interprète en avant première sur ce concert, à l'occasion de ses 20 ans.

Entrée : 10 € - gratuit – 12 ans
Réservations : Espace Kéraudy, OT de Brest, Plougonvelin
Contacts : La Littorale
Tél : 06 85 06 80 32

US PLOUGONVELIN FOOTBALL
site: us-plougonvelin

Nous vous souhaitons une Bonne et heureuse Année 2014

DATES	EQUIPES	Reçoit	Se déplace
26/01	PH 15h00		PLOUDALMEZEAU
	D2 13h00		PORTSALL
	D3 13h00		PLOUMOGUER
02/02	PH	LE RELECQ ST ROGER	
	D2 13H00	MANCHE/ATLAN	
	D3 13H00	GUILERS	

FESTIVAL D'ARMOR

32ème FESTIVAL D'ARMOR – 7, 8 & 9 juin 2014
Aux parents des jeunes de l'USP et aux sympathisants :

Comme tous les ans à la Pentecôte, se déroulera notre traditionnel Tournoi International de football . Cet événement rassemblera plus de 1000 jeunes joueurs sur notre stade de Plougonvelin et sur ceux des communes partenaires.

Votre participation à l'hébergement de ces sportifs nous est indispensable.

Des jeunes joueurs, catégorie U15 (né en 1999-2000), seront les hôtes des familles Plougonvelinoises . Il y a peut-être dans votre entourage des familles susceptibles de nous aider, alors n'hésitez pas à en parler !

Afin de nous aider à organiser cet hébergement, merci de retourner le coupon joint, quelque soit la réponse, le plus rapidement possible et au plus tard pour le 10 Mai à votre dirigeant ou à :

Eric COZ 9 Venelle Streat Hir - 29217 LE CONQUET
Tél. 02 98 89 49 32 Mail: eric.coz@wanadoo.fr

Jean-Claude LANNUZEL 9 rue de Bertheame - 29217 PLOUGONVELIN
Tél. 06 32 44 16 86 Mail: jclannuzel@orange.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations. Par avance, Merci

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Adresse mail : .....
Vous est -il possible d'héberger 2 joueurs ? OUI ☐ NON ☐
Signature

Le dimanche 27 avril 2014
Nouveau rendez-vous pour la Balad'Iroise !

Au départ du gymnase du Trémeur à Plougonvelin en passant par Le Conquet, cinq circuits balisés (6, 12, 18, 24 et 32 km) vous emmèneront, en marchant ou en courant, en bord de mer et dans la campagne du Pays d'Iroise.

La Balad'Iroise, c'est une journée de découvertes à partager en famille ou entre amis, chacun à son rythme…
Joëlettes disponibles pour les circuits de 6 et 12 km.
Course nature sur le 12 et le 32 km - Top départ pour les coureurs à 8h30
Départ en toute liberté pour les marcheurs entre 8h30 et 16h

La Balad'Iroise, c'est aussi un village d'accueil décliné cette année sur le thème des Corsaires où petits et grands se régaleront : gastronomie, artisanat, expositions mais aussi un circuit des corsaires pour les familles

Tarifs : + 12 ans : 6 € + 1 € le verre consigné
- 12 ans : inscription gratuite + 1€ le verre consigné

Renseignements au Pays d'Iroise :
Tél : 02 98 84 97.60
www.pays-iroise.com

Concours photo *Clic/Clac !*

Avis aux photographes amateurs amoureux du Pays d'Iroise : la CCPI lance trimestriellement, lors de chaque numéro de son magazine *Iroise*, un concours photo destiné à promouvoir le territoire en lien avec le dossier. Le cliché du lauréat sera ainsi publié en page 2 du magazine, et visible sur le site internet de la Communauté de communes.
D'ores et déjà, le concours du numéro 47 à paraître en avril est lancé, sur le thème « Le jardinage et le potager au naturel » (photo à envoyer pour le 13 mars à communication@ccpi.fr).
Pour tout renseignement (thème du concours, règlement, procédure…), RDV en page d'accueil du site www.pays-iroise.com ou par téléphone au 02.98.84.96.90.

INFOS SANTÉ - SOLIDARITÉ

Le CLIC Iroise : un service de proximité et gratuit

Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes en situation de handicap ?

Vous accompagnez une personne âgée ou handicapée ?

Vous êtes un professionnel de santé ou du secteur social ?

Le service de l'action gérontologique de la CCPI

* vous accueille
* vous apporte une information adaptée (aides à domicile, structures d'accueil, retour d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières)
* vous aide à constituer vos dossiers
* vous accompagne dans vos démarches
* vous oriente vers les services qualifiés

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (ou selon vos disponibilités) sur rendez-vous au 02 98 84 94 86 à la CCPI à Lanrivoaré.

Déchèterie

Horaires d'ouverture :
Lundi 10h00 à 12h00 14h00 à 18h00
Mardi *FERME*
Mercredi 10h00 à 12h00
Jeudi 10h00 à 12h00 14h00 à 18h00
Vendredi 14h00 à 18h00
Samedi 09h30 à 12h00 14h00 à 18h00
Dimanche 10h00 à 12h00

La déchèterie sera *fermée les jours fériés.*

Analyse de l'eau

Prélèvement du :
16 / 12 / 2013
Taux de nitrates :
34 mg/l

Soins infirmiers

Soins assurés 7j/7 à domicile
M.N. RAGUENES
S. LAMIL
G. AUTRET
Tél : 02.98.48.33.72
Transfert sur portable

D. POLLEFOORT
V. LE PENNEC
V. PHILIPONA
Permanences cabinet : 1 rue Saint Yves

Ouvert de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi inclus et le samedi de 09H00 à
11H00
Tél : 02.98.48.21.80
Portable : 06.23.43.04.49

Centre départemental d'action sociale

Mme Haude GOURMEL est la nouvelle
assistante sociale qui intervient sur la commune.
Pour la rencontrer, lors de sa **permanence, en mairie, le 3ème mardi du mois, de 09H à 11H30 ;** prendre rendez-vous au **CDAS de St Renan au 02.98.84.23.22.**

La presse

Nos correspondants locaux :
Ouest-France :
Rémi PAGE - 02.98.89.12.03
page.remi1@aliceadsl.fr

Le Télégramme :
Romain HAILLARD - 06 68 83 82 97
romhaillard@gmail.com

Numéros utiles

Eau du Ponant : 02.29.00.78.78

Véolia : 0 969 323 529

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

Gendarmerie Le Conquet : 17

ou 02.98.89.00.13

Police Municipale : 06.19.41.44.43

Pharmacies de garde : 32.37

Urgences : 15

Pompiers : 18

Hôpital Morvan (enfants -15 ans) :

02.98.22.34.88

CHU Cavale Blanche : 02.98.34.74.55

Centre anti-poison : 02.99.59.22.22

ADMR : 02.98.89.37.09

sudiroise@admr29.org

http://www.sudiroise.fede29.admr.org

Relais assistantes maternelles :

02.98.48.99.91

ram@locmaria-plouzane.fr

Le Maire et le Conseil Municipal
présenteront leurs vœux, à l'occasion de la nouvelle année, à la population,

le vendredi 10 janvier 2014 à 18h30,
à l'Espace Kéraudy.

L'ensemble des Plougonvelinois est convié à cette cérémonie